

N/REF : 9/10/2025 8H07 C:010795 I:17326

BUGAUT MARC

V/Appel du Jeudi 09/10/2025 a 8H07

**4 SQUARE DES ARMORIQUES
35310 BREAL-SOUS-MONTFORT**

IMMEUBLE : 4 ARMORIQUES
4 SQUARE DES ARMORIQUES
35310 BREAL SOUS MONTFORT

Rennes, le

23 Octobre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 4 ARMORIQUES - MR BUGAUT 06 51 40 53 78

MOTIF : RÉPARATION WC / FUITE SUR WC STANDARD

Donneur d'ordre : M. M BUGAUT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 15/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RÉPARATION DES WC - EQUIPEMENT DES WC AUX NORMES
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
CONTRÔLE - BON FONCTIONNEMENT
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : REGLEMENT PAR CHEQUE 120€ - BNP N°3288027
AT LCOMPTER Email envoyé le 23/10/25 a 11H42 M. M BUGAUT

REGLEMENT PAR CHEQUE N°3288027 BNP 120€00

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====						
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT			
1,00	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 15/10	1	68,44			68,44
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT			
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	40,66			40,66
	TOTAL H.T.					109,10
	T.V.A. a 10,00%					10,91
	TOTAL T.T.C.En EURO					<u>120,01</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.